

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Accueil de Loisirs



Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes

35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine

02.99.00.32.55

mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr

www.stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi: 9h-12h / 13h30-17h

Mardi: 9h-12h Jeudi: 9h-12h Vendredi: 9h-12h Samedi: 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura

lieu le lundi 31 Août 2020 à 20h30

Bibliothèque

Place de la Grand'Cour 35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine

02.99.00.71.83

bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi: 14h-17h30 Vendredi: 16h-17h30 Samedi: 10h30 -11h30 Dimanche: 10h30 -11h30

Fermeture estivale

La mairie sera fermée les samedis 25 juillet, I er et 8 août

Naissance

JACQUES DUCLOS Estelle le 24 mai

Rédaction et impression :

Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir le saintjean.com par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication.stjean-vilaine@orange.fr

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro (septembre-octobre), déposez-le à la Mairie

ou envoyez-le par mail à:

communication.stjean-vilaine@orange.fr au plus tard le

22 août 2020

Extrait des séances du Conseil Municipal du 23 mai et du 02 juin 2020

Elections du Maire et des adjoints

Lors de la séance du 23 mai, Monsieur Marc FAUVEL a été proclamé maire, ayant obtenu la majorité absolue. Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la création de 4 postes d'adjoints. La liste de madame Marie-Pierre BASLÉ ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire, Madame BASLÉ Marie-Pierre, I er adjoint, M. LEBRETON David, 2 ème adjoint, Mme LERAY Stéphanie, 3 ème adjoint, M. LETORT Anthony, 4 ème adjoint.

Indemnités du Maire et des Adjoints

Après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une indemnité mensuelle correspondant à 90% de l'indice maximum brut pour Monsieur le Maire et de 60% pour les Adjoints (voir délibération 2020-06-31)

Délégations de fonction au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé pour la durée du présent mandat de confier 8 délégations à Monsieur le Maire (voir délibération 2020-06-32)

Délégations de fonction aux Adjoints

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité la répartition des fonctions entre les 4 adjoints (voir délibération 2020-06-33)

Constitution des Commissions

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité les propositions de Commissions. Le détail des commissions est disponible sur le site internet de la commune.

Désignation des Délégués

La Conseil Municipal a accepté à l'unanimité les propositions concernant les Délégués. Le détail est disponible sur le site internet de la commune.

Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a fixé à 11 membres le nombre de personnes pouvant siéger à la Commission d'Action Sociale dont 6 membres du Conseil Municipal et 5 membres extérieurs.

Avenant Entreprise « extension du CLSH »

Suite au complément d'information, le Conseil Municipal a validé l'avenant n°l ainsi que le devis d'un montant de **5682.66** € de l'entreprise **CHANSON** concernant les travaux de soutien d'une partie haute de la cour située côté école Ste Elisabeth.

Avenant n°I Bureau Veritas « Extension du CLSH » Afin de permettre la reprise des travaux de l'extension du CLSH par les entreprises, le Cabinet Louvel a dû solliciter le coordonnateur de sécurité VERITAS pour la mise en place d'un protocole sanitaire de reprise de chantier. Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis de 525.00 H.T concernant cette prestation supplémentaire.

Devis travaux d'entretien de voirie - PATA 2020 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour le devis de l'entreprise **BEAUMONT** d'un montant de **10130.00 H.T** concernant l'entretien et la remise en état des chemins ruraux et des voies communales pour l'année 2020.

Demande de participation pour un élève inscrit en dispositif ULIS à l'école Ste-Marie de Servon-sur-Vilaine Le conseil Municipal a accepté à l'unanimité de verser la somme de 376.00 € à l'école privée de Servon-sur-Vilaine correspondant au coût moyen départemental de référence pour les élèves en cycle primaire.

Renouvellement contrat d'hébergement site internet

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité de renouveler l'abonnement chez OVH d'une durée d'1 an pour un montant de 71.86 €/an du contrat d'hébergement concernant le site internet.

Mise à disposition comptable des biens meubles et immeubles affectés à l'exercice des compétences transférées à Vitré communauté

Le transfert de compétences « assainissement et eaux pluviales » à Vitré Communauté entraîne de plein droit la mise à disposition des biens meubles et immeubles. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les procès-verbaux de mise à disposition comptable des biens nécessaires à l'exercice des compétences transférées en matière d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines.

VEOLIA : Convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance assainissement

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec VEOLIA permettant la facture de la redevance assainissement. Cette redevance étant ensuite reversée à Vitré Communauté.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption pour le bien suivant :

II, rue du VERGER, cadastré section A n° 1784 d'une superficie de 274 $^{\rm m2}$.

Informations municipales et extra-municipales

SYMEVAL

Après 60 ans d'existence, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg, votre distributeur d'eau potable, a rejoint le **SYMEVAL (SYndicat Mixte des Eaux de la VALière)** depuis le 1^{er} janvier 2020. Une récente modification de ses statuts permet au SYMEVAL de proposer à ses adhérents d'exercer la compétence distribution eau potable à partir du 1^{er} Janvier 2020.

C'est dans cette perspective de réorganisation et en partenariat avec les EPCI à Fiscalité Propre concernés, que les élus du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg (SIEC), ont choisi de transférer la compétence distribution d'eau au **SYMEVAL**, dès le l'er Janvier 2020.

douvent être respectes par tous. Il appartient à la Competence se sepaces publicé des citoyens mais il **est du devoir de** ces espaces publics des endroits où il fait bon vivre!

Nous vous informons également que suite au contra a prise du retard. Nous vous information des capacies vertes a prise du retard. Nous vous information des capacies vertes a prise du retard. Nous vous information des capacies vertes a prise du retard. Nous vous information des capacies vertes a prise du retard.

Toutefois, le service du Syndicat de Châteaubourg continuera d'être assuré par le personnel du Syndicat transféré au SYMEVAL. Il poursuivra ses missions de renforcement et de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable, avec le même dynamisme et professionnalisme.

L'exploitation du service d'eau potable se poursuivra également avec Véolia qui continuera à accueillir les abonnés à la maison de l'eau à Châteaubourg, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, ainsi que le vendredi de 8h00 à 16h30 - ou au 02.99.00.04.10.

Contact: contact@symeval.fr 02.99.74.50.15

Incivilités sur la commune



Ces derniers mois de nombreuses incivilités ont été constatées sur la commune : Dégradations des bâtiments et du mobilier de la commune, dépôts sauvages à différents endroit (pneu, électroménager, déchets verts), stationnements interdits, déchets personnels dans les poubelles de la commune (sacs entiers de déjections canines, terre de jardin...). Les espaces publics sont **des lieux de vie partagés** qui doivent être respectés par tous. Il appartient à la Commune de veiller à la tranquillité des citoyens mais il **est du devoir de chacun** de faire de ces espaces publics des endroits où il fait bon vivre!

Nous vous informons également que suite au confinement, l'entretien des espaces verts a pris du retard. Nous vous remercions de votre compréhension.

RIPAME PAYS de CHATEAUBOURG

Le RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) a mis en ligne les vidéos d'animation à destination du public de moins de trois ans, de leurs parents et de leurs assistantes maternelles. Dans l'attente de la reprise des matinées d'éveil, la page continuera à être alimentée avec de nouvelles histoires, petits quizz et comptines. Vous pouvez retrouver ces vidéos sur : https://www.chateaubourg.fr/le-ripame-chante-raconte-et-meme-plus/

DÉCRYPTAGE

Réemploi, réparation : comment sauver nos objets ?

Après avoir été lauréat du label « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », le SMICTOM Sud-Est 35 s'engage dans une nouvelle dynamique exemplaire visant à réduire davantage les déchets de notre territoire avec le label TER. Le nouveau programme de l'ADEME « Territoire Économe en Ressources » tend vers une amplification des actions de réduction des déchets déjà menées par le SMICTOM Sud-Est 35. Parmi ces actions, le SMICTOM Sud-Est 35 a fait le choix d'engager des pratiques d'achat durable et de prolongement de la durée de vie des objets.

POUR **DEBUTER:** Adopter de nouvelles habitudes consommation, plus raisonnées, et éviter un renouvellement trop fréquent de nos biens. Connaissez-vous la méthode BISOU ? Cette méthode permet d'éviter les achats compulsifs en se posant les bonnes questions au moment de l'achat ...

Besoin : est-ce que j'ai vraiment besoin de cet objet ? Immédiat : est-ce qu'il me le faut maintenant ? Semblable : est-ce que je n'ai pas déjà quelque chose de similaire chez moi ? Origine : d'où vient le produit ? Utile : est-ce qu'il va réellement me servir.

Pour en savoir plus, le dossier complet est à découvrir dans le prochain numéro de l'Echo du tri & vous. Guettez votre boite aux lettres!

ACTUALITÉS

Pour faire face au COVID-19, les ventes de composteurs du 1er semestre 2020 ont été annulées. Si la situation sanitaire le permet, les ventes reprendront à partir du 2^{eme} semestre 2020, dans le respect des gestes barrières.



Les inscriptions déjà enregistrées seront reportées sur les prochaines dates. Pour rester informé sur la réouverture inscriptions, suivez-nous sur Facebook

> @jereduisjaitoutcompris http://www.smictom-sudest35.fr/

Le coup de pouce vélo-réparation : une subvention pour remettre son vélo en état!

L'État souhaite donner un coup de pouce à tous les propriétaires de vélo pour les encourager à l'utiliser comme mode de déplacement. Si vous possédez un vélo que vous n'utilisez pas car il est endommagé, profitez du Coup de pouce vélo-réparation pour le remettre en circulation.



En bénéficier : https://coupdepoucevelo.fr/

Conseil Départemental

Coupons sports 35 : un coup de pouce financier pour favoriser la pratique sportive des jeunes

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes Brétilliens âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2004 et 2009), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive régulière.

Le montant de l'aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprises entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de

l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Renseignements:

Conseil départemental

I avenue de la Préfecture - CS24218

35042 RENNES Cedex

02 99 02 35 35 jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr

Ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35

Vitré Communauté



Voyage en terre intérieure

À l'heure où les Français s'apprêtent à redécouvrir leurs régions, cette initiative de Vitré Communauté intitulée "Voyage en terre intérieure " entend répondre aux attentes des visiteurs pour redécouvrir patrimoine.

Vitré Communauté vous propose des idées de séjours dans le pays de Vitré pour un, deux ou trois jours que vous soyez en famille, en couple ou entre amis.

N'hésitez pas à découvrir toutes les propositions de séjours sur le site de l'Effet Vitré :

http://www.effet-vitre.bzh/a-decouvrir/







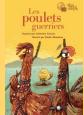
Bibliothèque Municipale

Nouveautés juillet-août 2020

























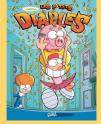




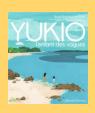


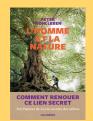
































Fonctionnement de la bibliothèque pendant l'été

La bibliothèque fermera ses portes au public du mercredi 29 juillet au dimanche 18 août inclus. Réouverture le mercredi 19 août à 14h00. En juillet, la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 14h00 à 17h30, le vendredi de 16h00 à 17h30 et le dimanche de 10h30 à 11h30. Le port du masque et la désinfection des mains seront obligatoires pour les personnes de plus de 11ans.

Les jours et horaires pour le mois d'août seront communiqués ultérieurement.



Cet été encore pour faire le plein de lecture pendant les vacances des nouveautés vous sont proposées.

De plus, en juillet et août, vous pouvez emprunter jusqu'à 5 documents par carte!

Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque est gratuite depuis janvier 2020, n'hésitez pas à venir la découvrir et vous inscrire.

Renseignements: 02.99.00.71.83 <u>bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr</u>

La bibliothèque recherche toujours des bénévoles, si vous aimez lire et/ou vous rendre utile et que vous avez du temps libre, rejoignez notre équipe.

Renseignements sur place ou au 02.99.00.71.83

La parole aux Associations

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de l'AEJI sera ouvert cet été du 6 juillet au 31 juillet et du 17 au 28 août 2020.

Cet été, les modalités d'inscriptions vont changer. L'accueil sera exceptionnellement à Saint Jean sur Vilaine en juillet et non à Marpiré comme tous les ans. Aussi, pour juillet l'inscription se fera à la journée. L'accueil de loisirs sera ouvert pour les Noupiks et les Avares de 8H à 17H30.

Un pré et un post-accueil aura lieu de 7H30 à 8H00 et de 17H30 à 18H00 uniquement sur inscriptions.

L'équipe d'animateurs (Océane, Katy, Antoine, Eloïse, François, Paul, Coline et Marie) prépare l'été sous le thème du CIRQUE.

Les enfants pourront découvrir le cirque par le biais d'activités, de grands jeux. Des intervenants cirque et magie viendront aussi partager leurs savoirs aux enfants!

Un spectacle de magie leur sera proposé par le magicien Strobineler le vendredi 24 juillet.

En plus, il y aura toujours les moments forts du mois de juillet : la veillée des Noupiks, la boum et la nuit des Avares, le rallyevélo.

L'association a souhaité maintenir le mini-camp qui se déroulera à Martigné-Ferchaud où les enfants pourront s'initier au cirque sous le chapiteau des Vents de Cirque (du 15 au 17 juillet).



Les documents d'inscriptions sont à demander par mail à <u>aejicsf@gmail.com</u> ou à retrouver sur le site de St Jean.

CSF



Volley

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements printemps-été ne se fera pas cette année.

Nous espérons réaliser celle de l'automne-hiver en fonction des règles sanitaires à ce moment là.

Merci à toutes les personnes qui s'étaient inscrites comme bénévoles, déposantes.

Dans l'espoir de vous revoir toutes et tous dans une prochaine édition.

Bonnes vacances et soyez prudent pour vous, vos proches et les autres.

L'équipe CSF st Jean

Les cours sont proposés pour les enfants de la grande section au CP. Les séances ont lieu tous les samedis de IIh30 à I2h30 à St Jean sur Vilaine de septembre à Juin, hors vacances scolaires.

Cotisation : 60 € l'année.

Encadrement par un éducateur sportif.

Renseignements adhésion sur <u>marpirevolley@gmail.com</u> ou 06 17 69 49 85.

Nouveauté : cours de fitness. Pour tout renseignement

06.83.60.55.32

Us Saint Jean

Afin de préparer cette nouvelle année footballistique, nous sommes à la recherche de joueurs, arbitres ainsi que bénévoles pour notre club : l'US Saint Jean sur Vilaine. 🛞

Si tu as envie de te faire plaisir, partager des bons moments et surtout nous montrer ta passion pour le Football, rejoins-nous.

Cette saison nous relançons la catégorie Jeune U6-U7, nous sommes donc à la recherche d'enfants nés en 2014 et 2015, donc n'hésitez pas à nous contacter afin d'avoir plus d'informations.

Contact:

Séniors: 06.98.88.12.73 leunes: 06.70.00.07.90



NOUVEAU!

